

 Présentation de la filière chanvre : intérêts « écologiques » et débouchés économiques



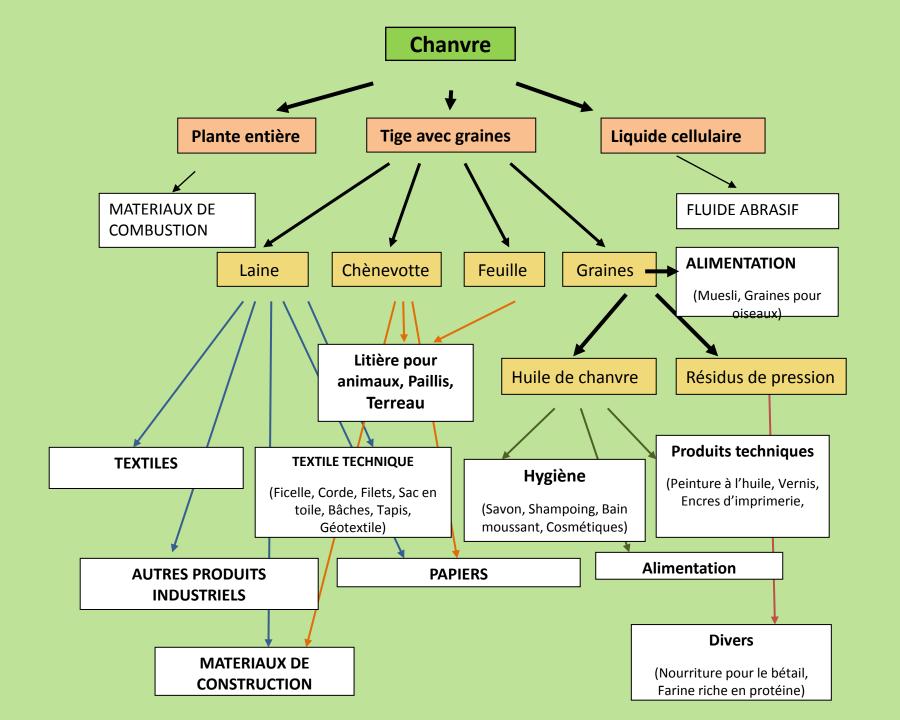
➤ Le risque économique et technique qu'un changement de pratiques agricoles implique (les contraintes que rencontrent les agriculteurs) et comment réussir ce changement?

# Le chanvre: une plante aux multiples usages qui peut répondre aux enjeux « eau »

✓ <u>Dans la filière industrielle</u> :

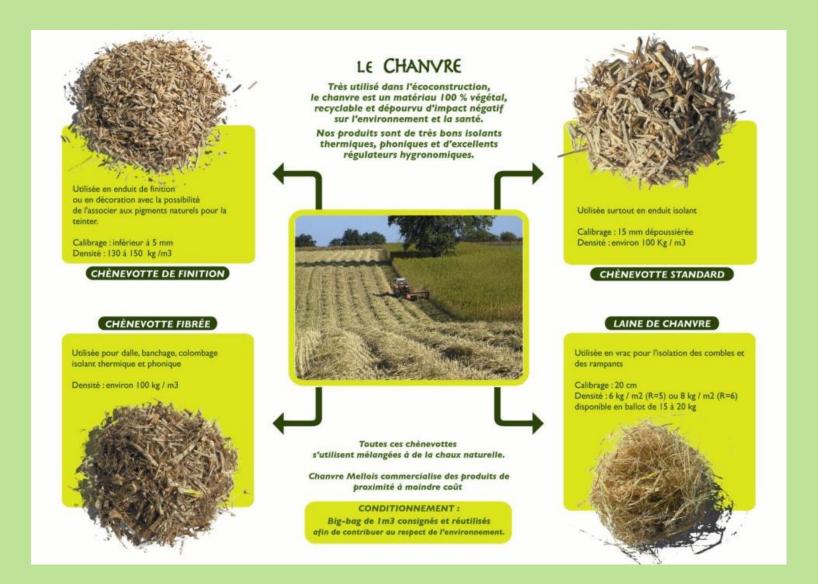
-Schéma classique de production laissant la marge économique aux intermédiaires (transformateurs, vendeurs)

- -Recherche d'un rendement maximum
- Peu ou pas de préoccupations environnementales



#### ✓ En circuit court :

- vente de produits de première transformation
- fortes préoccupations environnementales



## Localisation des groupes membres et des contacts de Chanvriers en Circuits Courts (oct. 2011)



Localisation des groupes membres et futurs membres de Chanvriers en Circuits Courts (en rouge) :

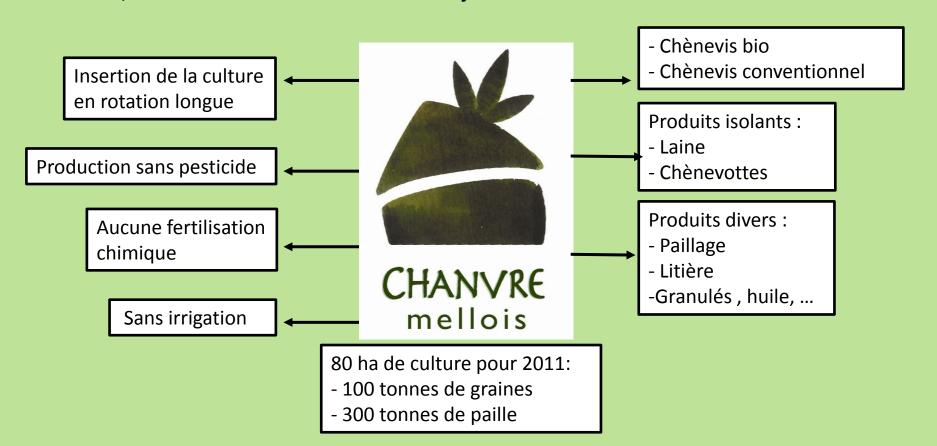
- Eco-territoire, Crêtes Pré-ardennaise, Ardennes
- Eco-Pertica, groupe du Perche, Basse-Normandie
- Chanvre et Paysans, Loire-Atlantique
- Chanvre Mellois, Deux-Sèvres
- Ecochanvre 86, Vienne
- Chanvriers de la Boutonne, Charente Maritime
- Alter'énergie, Centre
- Lo Sanabao, Limousin
- Chanvre d'Auvergne, Auvergne
- Chanvre Gardois, Gard

... ou en contact avec Chanvriers en Circuits Courts (en rose) :

- Pays de la Madeleine (plutôt graines), Loire
- Groupe du Loir-et-Cher
- FD Cuma de l'Orne

#### **Chanvre Mellois**

- Localisé dans le Sud Deux-Sèvres depuis 2005.
- Groupe de 9 agriculteurs ayant la volonté de produire du chanvre de façon écologique, de le transformer et de le commercialiser.
- Volonté de proposer aux utilisateurs des produits de proximité au meilleur coût, tout en maintenant la valeur ajoutée sur le territoire.

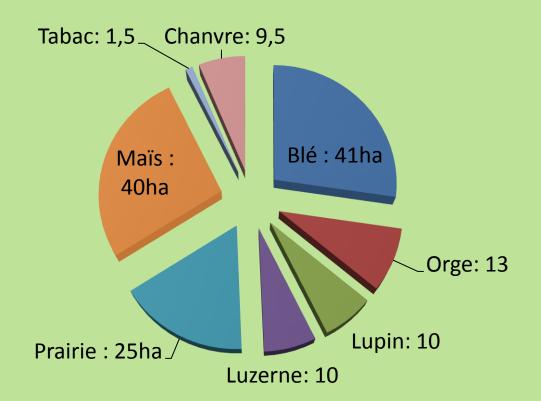


### Au sein du groupe Chanvre Mellois : le GAEC de l'Ouchette

Exploitation de 150 ha en polyculture élevage :

- -4 Unités de Main d'Oeuvre
- 85 Vaches Laitières plus suite
- -41 ha de cultures de vente
- -98 ha pour l'alimentation du troupeau





Exploitation sensible au respect de l'environnement depuis plus de vingt ans:

- -1984 : pratique du pâturage sur prairies longue durée
- 1990 : début du programme de plantation de haies avec Prom'haies
- -1993 : intégration des bâtiments d'exploitation dans le paysage, plantation arbustive et fleurissement
- --2000 :mise aux normes de l'exploitation
- 2002 : signature d'un Contrat Territorial d'Exploitation (limitation de la fertilisation, pratique du binage, autonomie alimentaire, plan de gestion des haies)
- 2011 : contractualisation de Mesures AgroEnvironnementales Territorialisées dans le cadre du programme Re-Sources du BAC Boutonne amont



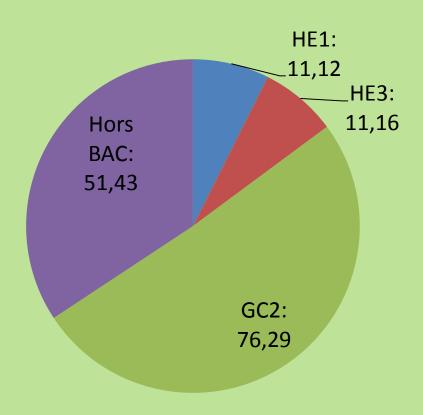
# Les différentes mesures contractualisées en 2011 au sein de l'exploitation BAC de la Boutonne amont

- ➤ Gestion extensive des prairies PC SMQB HE1: limitation de la fertilisation azotée (30 UN min+30 UN org)
- Création et gestion extensive d'un couvert herbacé PC SMQB HE3: limitation de la fertilisation azotée (30 UN min+30 UN org)
- ➤ Limitation de la fertilisation azotée (120 UN total) en grandes cultures PC SMQB GC2 avec réduction progressive de 40% des traitements
- Entretien des haies sur une face

#### Localisation des parcelles de l'exploitation par rapport au BAC



## Répartition des mesures engagées



## Risque économique et technique qu'un changement de pratique implique et comment réussir ce changement?

- Risque économique et technique:
  - Diminution de la production entraînant une perte de revenu
  - Investissement en matériel spécifique adapté aux nouvelles pratiques: bineuse plus performante, tête de guidage, herse étrille
  - Aléas climatiques rendant les pratiques mécaniques impossibles
  - Augmentation du temps de travail par hectare
  - Risque pour non respect involontaire ou accidentel du cahier des charges imposé par la mesure contractualisée (pénalités)

- Comment réussir ce changement?
  - Etre convaincu du bien fondé d'un changement de pratiques
  - S'y préparer progressivement
  - S'informer et se former
  - Etre prêt à remettre en cause son système de production
  - Ne pas rester sous la tutelle de ses fournisseurs
  - Etre à l'écoute de la société civile
  - Et enfin, être sensible à la maxime de Saint-Exupéry :
  - « Nous n'héritons pas la terre de nos parents mais nous l'empruntons à nos enfants. »